



Intersyndicale du réseau CNDP/CRDP [SCÉRÉN]
29, rue d'Ulm – 75230 Paris Cedex 05
intersyndicale@cndp.fr – www.nodeloc.net

Paris, le 6 juin 2007

Communiqué n° 74

CNDP : les personnels et leurs soutiens jeudi au ministère

Les personnels du CNDP ont suspendu le 10 mai dernier une grève annoncée. Le geste n'a pas été suivi de réciprocité.

L'attente très active de la direction générale

La direction générale – qui n'a toujours pas daigné rencontrer les personnels franciliens au motif qu'elle n'a rien à leur dire – sape les services et les missions, décide seule de l'implantation des activités, s'entoure de cadres précaires aux ordres, interdit les recrutements indispensables à la poursuite des activités franciliennes, disperse à tous vents les enseignants mis à disposition, décide de mettre fin aux contrats de collègues alors que leur service et leurs missions restent à Paris, et menace de licencier les PTO (Personnels techniques et ouvriers) en l'absence de tout plan d'accompagnement social.

Plus récemment, la direction générale décrète un embargo sur toutes les informations relatives aux prochains renouvellements de contrats des précaires et installe une telle manie du secret que chaque dossier finit par être entravé par l'ignorance des cadres ou par l'interdiction de s'exprimer qui leur a été signifiée.

Enfin, alors qu'elle proclame son incapacité d'agir dans l'immédiat, elle prépare en sous-main et dès maintenant avec le ministère les mesures qu'elle s'apprête à présenter comme des contraintes venues d'en haut.

Les personnels franciliens reçus au ministère

Au cours de leur assemblée générale d'hier, qui était destinée à apporter une aide à leurs collègues en CDD 6-2 (contrats de 10 mois maximum), au chômage dès la fin de ce mois de juin, les personnels du CNDP ont reçu le soutien d'élus, nationaux et franciliens, et des représentants des fédérations organisées dans leur intersyndicale.

Accompagnés de ces soutiens, ils se rendront au ministère demain matin jeudi pour être reçus par le cabinet du ministre.

Ils demanderont que la délocalisation du CNDP menée sans projet, sans plan d'accompagnement social, sans transfert de compétences soit suspendue et que soient réouvertes des négociations sur le projet d'établissement et le dimensionnement de l'antenne parisienne.

Contacts : intersyndicale@cndp.fr
Barbier Alain (01 46 12 84 07 – 06 84 85 22 43)
Bézar Michel (01 46 12 86 57 – 06 60 88 35 68)
Gony Gilles (01 55 43 60 98 – 06 86 79 39 26)

Le nouveau ministre se doit d'apporter les réponses depuis longtemps attendues et de tirer l'établissement du chaos dans lequel il est en train de s'enfoncer.

Contacts : intersyndicale@cndp.fr
Barbier Alain (01 46 12 84 07 – 06 84 85 22 43)
Bézar Michel (01 46 12 86 57 – 06 60 88 35 68)
Gony Gilles (01 55 43 60 98 – 06 86 79 39 26)